	BIEN DANS MES BASKETS	E7-305-A
Site :	**Cattenom**	
Secteur :	**MR**	Cattenom

Table des matières

CARTE D'IDENTITE **3**
I. ORGANISATEUR *3*
II. ADRESSE SIEGE SOCIAL *3*
III. IMPLANTATION *3*
PREAMBULE **3**
INTENTIONS EDUCATIVES **4**
OBJECTIFS GENERAUX **4**
OBJECTIFS SPECIFIQUES **7**
OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION **7**
I. ORGANISATION *7*
1. Public : 7
2. Période : 7
3. Horaires : 7
II. MOYENS *9*
1. Journée type 9
2. Vie quotidienne 12
3. Orientations pédagogiques 15
4. Type d'activités et la nature 16
III. ORGANISATION DE L'ESPACE *29*
1. La structure : 29
2. Espaces occasionnels : 31
3. Structures ou lieux lors d'une prestation : 31
IV. DEPLACEMENT *31*
1. A pieds : 31
2. Véhicule : 32
V. PROCEDURE HYGIENE *33*
1. Mesure d'Hygiène en règle générale : 33
2. Le nettoyage des mains : 34
3. Réception des repas : (pour les personnes concernées) 34
4. Le service des repas 35
ENCADREMENT **35**
I. FONCTION ET ROLE *35*
II. COMPOSITION *38*
III. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES *39*
IV. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT *40*
V. ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES *40*
VII. PAUSES *41*
VIII. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA *41*
1. Déroulement 41

2. Grille d'évaluation 41
SUIVI SANITAIRE 43
ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE 44
I. L'ACCUEIL 44
II. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE 45
III. LES INFORMATIONS MEDICALES 45
IV. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS 46
1. Les objectifs 46
2. Les moyens 46
3. Organisation 46
V. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES 47
VI. BILAN 47
1. Avec les familles 47
2. Avec l'équipe 47
EVALUATION DU PROJET 47
I. QUE VA-T-ON EVALUER ? 47
II. OUTILS D'EVALUATION 48
PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE 48
I. PLAN SECURITE CANICULE 48
1. Limiter les sorties des enfants : 48
2. Rafraichir les enfants : 49
3. Faire boire les enfants : 49
4. Quels sont les signes qui doivent alarmer chez l'enfant ? 49
5. Signes de gravité : 49
6. Enfants asthmatiques : 49
7. En cas de pollution associée à une forte chaleur : 50
II. PLAN SECURITE ALERTE INCENDIE 50
Signal d'alerte : sonnerie incendie 50
1. CONSIGNES D'EVACUATION INCENDIE 50
c. Déplacement des groupes : 50
2. AFFICHE PRESENTE SUR LE SITE 51
3. LUTTER CONTRE L'INCENDIE 52
4. CONTENIR L'INCENDIE 52
III. PLAN SECURITE ACCIDENT NUCLEAIRE 53
Signal d'alerte : sirène 53
1. les bons réflexes en cas d'accident nucléaire 53
2. Recommandations générales en cas d'alerte nucléaire 54
IV. PLAN SECURITE ALERTE ATTENTAT 54
Signal d'alerte : sonnerie sifflet Erreur ! Signet non défini.
I. POSTURE ET ROLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE : 55
1. Développer sa vigilance 55
2. S'échapper 56
3. S'enfermer 56
4. Alerter 56
5. Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours 57
II. ATTENTATS : Comment en parler aux enfants 57
1. Principes généraux 57
2. Éléments de discours 57
EMARGEMENT 57

CARTE D'IDENTITE

ORGANISATEUR

L'association « **Les Catt'Mômes »** dont la mission est centrée sur l'accompagnement et l'encadrement d'enfants, développe ses actions dans le cadre de valeurs républicaines et démocratiques, dans le respect des droits de l'enfant et de l'homme et en s'opposant aux phénomènes d'inégalité, de ségrégation et d'exclusion.
Ces actions réunissent les conditions nécessaires au développement de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre éducatif, en complémentarité et partenariat de la famille, de l'école et du champ institutionnel et éducatif local.

ADRESSE SIEGE SOCIAL

Association les Catt'Mômes
3, rue Jacqueline Auriol
57570 CATTENOM

IMPLANTATION

L'association « Les Catt'Mômes » gère 8 sites sur le territoire communautaire de la CCCE en milieu rural sous le n° organisateur : **057ORG0355**

N° déclaration	*Adresse*	*Commune*	*Secteur*
	Groupe scolaire « Michel de Montaigne », Allée du Bois	57570 BREISTROFF-LA-GRANDE	APS
	Foyer Socio-Culturel, Ecole J-M PELT, place des Baillis	57570 RODEMACK	APS
	2 rue Paul Verlaine	57570 MONDORFF	APS
	Foyer Socio-Educatif, 5 rue de la Justice	57570 PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	APS-MR
0570355CL000817	**3 rue Jacqueline Auriol**	**57570 CATTENOM**	**APS-MR-ACM**
0570355CL000317	3 rue Jacqueline Auriol	57570 CATTENOM	ADOS APS-ACM
0570355CL000217	14 Rue de Metz	57570 FIXEM	APS
0570355CL000217	Passage des écoliers	57570 GAVISSE	APS
0570355CL000217	Route de Gandren	57570 BEYREN-LES-SIERCK	APS

PREAMBULE

Les Centres de l'association Les Catt'Mômes accueillent en priorité les enfants de 3 à 12 ans, selon leur spécificité, leur rythme de vie et leur maturité. Certaines structures peuvent accueillir les adolescents, à condition de pouvoir leur proposer un local adapté et un encadrement professionnel.

Chaque mode d'accueil est présidé par une démarche pédagogique. Ainsi, le temps du repas par exemple a été pensé comme une action à part entière organisée autour d'un projet pédagogique spécifique.

INTENTIONS EDUCATIVES

L'association Les Catt'Mômes considère que chaque enfant selon ses spécificités doit devenir CITOYEN à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur de son développement et de celui dans lequel il évolue. Elle participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Les objectifs éducatifs y sont déclinés ci-dessous :

- Permettre le développement intellectuel de l'enfant et du jeune,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente et leur donner envie de pratiquer plusieurs fois la même activité afin de progresser,
- Apprendre à partager, à s'entraider, à respecter les autres et le matériel,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel,
- Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de ludique,
- Faciliter la participation de parents à des activités,
- Favoriser le lien social au sein de la commune et de la communauté de communes,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant et du jeune,
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène des structures d'accueil, ainsi que des ratios d'encadrement légaux.

OBJECTIFS GENERAUX

- Pour cette année 2026-2027, l'équipe d'animation axera son travail sur trois intentions éducatives du projet éducatif surlignées ci-dessus. Ces intentions éducatives seront abordées en fonction de 3 thèmes, à savoir, La nature, la culture et le sport, tirés du dispositif « PLAN MERCREDI » dans le cadre du renouvellement prochain de la mise en œuvre du projet éducatif territorial (PEDT) intégrant le mercredi afin de maintenir une cohérence éducative des activités. 2 autres thèmes complémentaires viendront compléter le projet pédagogique des mercredis récréatifs : le bien vivre ensemble, l'esprit d'initiative (activité « Le mercredi tout est permis »).
- Le fil rouge de l'année choisi en collaboration avec l'équipe pédagogique « BIEN DANSMES BASKETS ! » va permettre au public accueilli de vivre chaque mercredi de manière originale et différente en fonction du thème du jour.

Thème : La nature

- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et des animaux.
- Découvrir la faune et la flore locales à travers des activités ludiques.
- Développer l'observation et la curiosité scientifique.
- Encourager des gestes écoresponsables (tri, économie d'eau, recyclage).

Thème : Le sport

- Développer la motricité fine et globale selon l'âge.
- Apprendre à coopérer et à respecter les règles du jeu.
- Favoriser l'entraide et l'esprit d'équipe.
- Valoriser l'effort, la persévérance et le dépassement de soi dans le plaisir.

Thème : La culture

- Découvrir des pratiques artistiques variées (arts plastiques, musique, théâtre, danse).
- Explorer le patrimoine local et historique de la Lorraine.
- Développer l'imaginaire et la créativité.
- Éveiller la curiosité pour d'autres cultures et traditions.

Thème : Le bien vivre ensemble

- Favoriser le respect des autres et de leurs différences.
- Encourager la coopération, le partage et l'écoute.
- Développer la confiance en soi et le respect des règles collectives.
- Apprendre à gérer les conflits de manière constructive.

Thème : Le mercredi tout est permis

- Permettre aux enfants d'exprimer leurs envies et de participer aux choix d'activités.
- Développer l'autonomie et la prise d'initiative.
- Favoriser la créativité à travers des activités originales et variées.
- Créer un moment de détente et de convivialité pour clôturer la semaine scolaire.

Objectifs pédagogiques par thématique

Thème	Objectifs pédagogiques	Exemples d'activités	Compétences travaillées
Nature	- Sensibiliser au respect de l'environnement - Découvrir la faune et la flore - Développer l'observation - Adopter des gestes écoresponsables	- Chasse au trésor nature - Fabrication d'herbier - Tri des déchets en jeu - Atelier nichoirs ou hôtels à insectes	Observation, curiosité scientifique, respect de l'environnement
Sport	- Développer la motricité - Coopérer et respecter les règles - Favoriser l'entraide et l'esprit d'équipe - Valoriser l'effort et la persévérance	- Jeux collectifs (ballon prisonnier, relais) - Parcours de motricité - Mini-olympiades - Jeux coopératifs sans élimination	Motricité, coordination, esprit d'équipe, gestion de l'effort
Culture	- Découvrir les arts et le patrimoine - Développer l'imaginaire et la créativité - Éveiller la curiosité pour d'autres cultures	- Atelier théâtre ou marionnettes - Fresque collective - Découverte de musiques du monde - Visite ludique d'un site historique	Expression artistique, imagination, ouverture culturelle
Bien vivre ensemble	- Respecter les différences - Coopérer et partager - Développer la confiance en soi - Apprendre à gérer les conflits	- Jeux de coopération - Cercles de parole - Jeux de rôles sur les émotions - Ateliers cuisine collective	Socialisation, écoute, respect des règles, confiance en soi
Mercredi tout est permis	- Donner une place à l'expression des enfants - Favoriser l'autonomie et l'initiative - Créer un temps de convivialité	- "Atelier à la carte" : les enfants choisissent - Journée déguisée - Grands jeux (kermesse, chasse au trésor) - Ateliers créatifs libres	Autonomie, créativité, prise d'initiative, cohésion de groupe

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Amener l'enfant à être acteur du projet :
a. Aider l'enfant à se situer par rapport au groupe, tout en respectant la personnalité de celui-ci,
b. Favoriser et encourager la prise de parole de l'enfant,
c. Encourager l'enfant à avoir une participation active tout au long de l'année à la réalisation d'un projet, d'une activité liée au thème principal et autre.

2. Amener l'enfant à replonger dans un monde imaginaire et ludique chaque mercredi.
a. Proposer des animations alliant différentes textures, reliefs et couleurs,
b. Utiliser différents supports pédagogique et moyen de favoriser la découverte dans son sens le plus large.
c. Proposer des animations demandées par les enfants afin de créer une cohésion.

3. Proposer un contenu pédagogique novateur.
a. Proposer des activités n'ayant jamais été faites auparavant.
b. Effectuer un travail de recherches pédagogiques en utilisant internet, livres, documentations diverses.

c. Les Bons Plans mercredi : c'est en somme permettre aux enfants de mener des projets sportifs, culturels et artistiques communs, de favoriser les relations sociales d'être l'écoute des autres et de développer le respect d'autrui.

OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION

I. ORGANISATION

Public :

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 11 ans de Cattenom et environs (Cattenom-Fixem-Gavisse-Breistroff, Boust). Notre capacité d'accueil est de 84 enfants : 48 enfants âgés de 3 à 6 ans et 36 enfants âgés de 6 à 11 ans.

Période :

Chaque mercredi de septembre 2026 à juillet 2027 en période scolaire.

Horaires :

Les horaires d'accueil sont de 07h30 à 18H30

Accueil des grands de l'extérieur salle du grand resto de 7h30 à 9h15, accueil des petits de l'extérieur salle fourmis de 7h30 à 9h15. Les parents entreront par le sas après ces horaires.

Le soir accueil au grand resto pour tous les grands à partir de 17 h et accueil des petits salle fourmis.

Un travail spécifique, en équipe a été organisée durant la préparation de ce projet pédagogique. Un « brain stroming » sur les différents thèmes à permis aux animateurs de donner un sens aux activités et actions qu'ils mettront en place tout au long de l'année en lien avec les objectifs généraux et spécifiques.

Voici les différents thèmes ainsi que le développement en thermes d'objectifs spécifiques que l'équipe à retenu.

Répartition des animateurs dans les groupes

SEMAINEP :

Caco : petits

Mel G : passerelle ou grands

Chloe : petits

Farah : petits ou passerelle

Sarah : Grands ou passerelle

Mel S : Grands

Mel M : peu importe

Andréa : Grands

Lylia : peu importe

Stefani :

SEMAIINE IMPAIRE

Nath : grands

Tais : Petits

Leslie : Grands

Ben : Grands

Léo : Grands Passerelle

Charlotte : Passerelle

Mel M : peu importe

Rachel : grands

Lylia : peu importe

Remplaçante Sophie :

MOYENS

1. *Journée type*

Accueil du public. Les animateurs accueillent les enfants à partir de 07h30. Les 6-11 ans sont accueillis dans la salle du « Grand resto », les 3-5 ans sont accueillis dans la salle « les Fourmis ». Chacun arrive à son rythme et profite d'un accueil souriant et bienveillant des animateurs qui auront préparé des espaces de jeux calmes, jeux de construction et autres dessins.

A 09h15 une fois que tous les enfants sont arrivés, un appel est mis en place.
09h25
Pour les 3-5 ans Les animateurs proposeront différents ateliers : de motricité, découverte de la relaxation ou du yoga, atelier de socialisation au travers de jeux et jouets et pour finir atelier de manipulation individuels (type pâte à modeler etc pour travailler la motricité fine.

Pour les 6-11 ans : les animateurs proposeront des activités sous la forme d'atelier sport, artistique, culinaire ou développement de la créativité par le biais d'un espace spécifiquement dédié nommé le « GRAND OUVERT » , cette malle pédagogique ou salle de matériel sera spécifiquement réservées aux enfants qui n'adhèrent pas forcément aux activités proposées et qui manifestent le besoin de créer, de pratiquer des activités ou jeux qui leur permettront d'exprimer et ou de répondre à leur besoin du moment. Cet espace d'expression et de respect du rythme de ce public ne sera en aucun cas un espace de laxisme mais sera au contraire organisé et cadré mais permettra aux enfants de répondre à leurs besoins fondamentaux (ex : enfants qui sont tout simplement fatigués mais aussi enfants présentant des besoins spécifiques liés à d'éventuels troubles du comportement).

09h35 début des activités, les animateurs (trices) organiseront un mini forum appelé « Quoi de neuf », ce temps d'échanges qui ne demande ni réponse ou analyse ou

jugement de la réponse de l'interrogé permettra simplement à chacun d'exprimer son humeur, son besoin. Ce qui permettra à l'animateur de prendre en compte par exemple un enfant qui exprime de la fatigue et qui serait susceptible d'être irritables ou susceptible ou chagrin face à un souci anodin avec un copain etc... Recueillir aussi la bonne humeur l'entrain d'un autre enfant pour instaurer un climat bienveillant dynamique pour la suite de la journée.
Une fois ce forum achevé chacun se lance dans son activité :

Les activités de la journée seront dédiées aux différents thèmes génériques du plan mercredi, à savoir : la Nature, la Culture, le Sport, « le bien vivre ensemble » et enfin le « mercredi tout est permis » et déclinées par le thème de la fête du jour.

11h30 Une fois l'activité terminée, les enfants aident l'animateur au rangement et nettoyage, chacun peut montrer son œuvre ou profiter d'un temps de forum et d'échange ou bien encore d'une récréation avant de profiter de la pause méridienne. (cf pause méridienne chapitre 2 vie quotidienne point b).

13h30 Une fois le repas terminé, les enfants bénéficient d'un temps de repos, d'un temps calme qui va leur permettre d'évoluer à leur rythme : se reposer, partager un jeu de société avec un une animateur(trice), avec des copains, prendre le temps de parler, d'échanger etc…

14h30 début des activités, c'est lors du forum de présentation des activités de l'après-midi que les enfants auront à ce moment-là de se positionner sur les activités de leur choix.

RAPPEL : Il est important de proposer un temps de récréation ou en tout cas de défoulement durant ce temps d'accueil.

15h45 : les animateurs veilleront à clôturer le temps d'activité en sollicitant les enfants pour le rangement. Un espace de discussion pourra ensuite être organisé de sorte de recueillir la parole de l'enfant sur le déroulé de la journée. Une attention particulière sera accordée sur la régulation de conflits qui auront pu se produire durant la journée, ce temps d'échange servira aussi de « jauge » de satisfaction sur les activités proposées ou bien encore la dynamique positive qui se sera créée.

16h15 : goûter convivial

16h45- 17h : organisation des départs échelonnés et de la fin de la journée, nettoyage des tables etc…
Les enfants seront tous accueillis dans la salle dédiée à l'accueil du matin, différents pôles de jeux, de créativité et d'échanges seront proposés aux enfants, ce sera aussi l'occasion pour les enfants d'être force de proposition pour l'organisation de temps d'autonomie ou bien encore de terminer une activité avant que les parents n'arrivent.

Ces journées sont des journées types où l'enfant a la possibilité de se reposer ou de s'asseoir à tout moment. Les équipes d'animation respecteront ce besoin et s'y adapteront.
Les horaires sont adaptés en fonction des différentes communes.

« Un roulement » autour de ces 5 thèmes a été élaboré de façon à permettre aux animateurs de préparer leur programme d'activités. Ces roulements donnent de plus l possibilité aux enfants de profiter d'activités ludiques et pédagogiques variées.

Thématiques MR année scolaire 2026 -2027 :

Mois	Date	Matin	Après-midi
Septembre	2	Sport	Nature
	9	Culture	Bien-être et vivre ensemble
	16	Tout est permis	Sport
	23	Nature	Culture
Octobre	30	Bien-être et vivre ensemble	Tout est permis
	7	Sport	Nature
	14	Culture	Bien-être et vivre ensemble
Novembre	4	Tout est permis	Sport
	11	Nature	Culture
	18	Bien-être et vivre ensemble	Tout est permis
	25	Sport	Nature
Décembre	2	Culture	Bien-être et vivre ensemble
	9	Tout est permis	Sport
	16	Nature	Culture
Janvier	6	Bien-être et vivre ensemble	Tout est permis
	13	Sport	Nature
	20	Culture	Bien-être et vivre ensemble
	27	Tout est permis	Sport

Mois	Date	Matin	Après-midi
Février	17	Nature	Culture
	24	Bien-être et vivre ensemble	Tout est permis
Mars	3	Sport	Nature
	10	Culture	Bien-être et vivre ensemble
	17	Tout est permis	Sport
	24	Nature	Culture
Avril	14	Bien-être et vivre ensemble	Tout est permis
	21	Sport	Nature
	28	Culture	Bien-être et vivre ensemble
Mai	5	Tout est permis	Sport
	12	Nature	Culture
	19	Bien-être et vivre ensemble	Tout est permis
	26	Sport	Nature
Juin	2	Culture	Bien-être et vivre ensemble
	9	Tout est permis	Sport
	16	Nature	Culture
	23	Bien-être et vivre ensemble	Tout est permis
	30	Sport	Nature

Vie quotidienne

Accueil du matin

Les enfants arrivent suivant des horaires échelonnés et seront répartis dans les différentes salles d'activité. L'animateur leur proposera des activités comme la lecture, les jeux de société, le dessin et le coloriage. Chacun sera libre de s'adonner à ses propres envies. L'enfant pourra tout aussi bien jouer seul, s'il le souhaite (petites voitures, dînette, poupées...).
L'accueil du matin reste un temps assez calme pour permettre à l'enfant de démarrer sa journée tout en douceur.
Les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer et profiter également d'un espace vert. L'association a également depuis plusieurs années diversifié les jeux extérieurs (ballon, jeux, cordes à sauter, raquettes, échasses…) pour que chacun puisse s'amuser librement.

Pause méridienne :

Le temps de la pause méridienne sera un temps éducatif.
Il faut **bien accueillir, bien nourrir, bien éduquer** pour faire en sorte que la « cantine » devienne un véritable « restaurant scolaire ».
L'enfant doit être dans les conditions que tout adulte attend de ce moment : détente, amitié, convivialité de l'accueil, qualité de l'alimentation…
Pour cela, les animateurs aménageront l'espace pour le rendre fonctionnel et adapté, aménageront les différents temps de service, feront participer les enfants, les responsabiliseront pour les valoriser.
L'après-repas est avant tout **un temps de détente** et de **libre épanouissement.**

Avant chaque prise de repas, l'équipe d'animation s'assurera que :
- Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table afin d'éviter les allers et venues durant le repas.
- Les enfants puissent s'installer à une table suivant leurs affinités, dans la mesure du possible. Toutefois, l'animateur se verrait contraint de changer de table un enfant qui perturberait le bon déroulement du repas.
- Les enfants soient accompagnés à chaque table par un animateur.

Au cours du repas l'animateur veillera à ce que chaque enfant :
- Ait au moins un apport conséquent au moment de la prise du repas.
- Goûte aux aliments qu'il ne connait pas afin de lui faire éventuellement apprécier.
- Ne joue et ne gaspille pas la nourriture.

Après le repas, les enfants auront le choix de pratiquer :
- Des activités (jeux de société, lecture, dessin, chant, jeux de mimes...) afin qu'ils puissent se détendre et se divertir avant leur retour en classe.
- La relaxation sur des tapis de sol, notamment pour les plus jeunes qui profiteront ainsi d'un temps calme, pendant que l'animateur leur racontera une histoire.
- Des jeux en plein air qui par beau temps et selon la demande des enfants restent privilégiés.

Dans tous les cas et selon chaque secteur, chacun prendra le temps de manger à son rythme en essayant de goûter à tout.

Cependant un enfant qui ne souhaite pas goûter un aliment, n'en sera pas forcé. Le moment du repas reste un moment convivial où l'échange entre les enfants et l'animateur est important.
Rappelons que le temps du repas n'est pas la mise en œuvre d'une simple restauration collective mais un moment pédagogique fort qui doit être mis au service de l'apprentissage du goût, de la diététique, du savoir être, du soin et de l'hygiène.
Les enfants seront mis à contribution sur la base du volontariat lors des repas. Il n'y aura aucune obligation.

Afin de rendre plus attractif le moment du repas, des animations à thème seront proposées. Ces moments festifs illustreront principalement les périodes de Carnaval, St Valentin, Pâques, la semaine du goût, Noël et la nouvelle année.
Les enfants seront impliqués sur la base du volontariat.
Les animatrices passent à chaque table afin de servir les enfants. L'ensemble des enfants ne peut manger que lorsque toute sa table est servie.
Une attention particulière est portée afin de vérifier que chaque enfant soit servi en quantité suffisante et goûte à tous les aliments. A la fin du repas, les enfants desservent leur table dans des paniers de lavage et un responsable de table lave sa table.

Temps calme et repos :

Les enfants n'ayant pas toujours conscience de leur besoin de repos, des temps calmes sont proposés afin de respecter le rythme physiologique de chacun.
Groupe des 3/4 ans :
Le temps de repos et de sommeil dont chaque enfant a besoin est variable d'un enfant à un autre, nous cherchons à mettre en place des solutions qui tiennent compte de ces différents besoins.
Après le repas, une pièce dédiée au repos est aménagée, réunissant les conditions de sommeil adéquates : attention relâchée, lumières éteintes, yeux fermés, allongé confortablement, sans chaussures, couverture à disposition.
Les enfants qui ne dorment pas au bout de 20 minutes ne sont pas tenus de rester allonger, ils pourront participer au temps calme : écouter un conte, regarder un livre…

Groupe de 5/12 ans :
Pour ce groupe, le temps calme s'oriente vers un « temps libre » où l'enfant organise avec ou sans copain son activité : jeux de société, lecture, dessin…Le tout dans le calme.

Temps calme

Stimulé par le jeu et la curiosité, la dépense physique lors des activités, le (petit) enfant déborde parfois d'énergie et ne sait pas toujours aisément sortir de ces phases d'excitation. Le retour au calme, à la concentration ou à l'apaisement s'impose pourtant à certains moments de la journée, qu'il faille organiser le rythme commun d'une collectivité chez les professionnels.

Le « temps calme » est une phase transitionnelle bien connue des professionnels qui privilégie, à certaines heures souvent rituellement fixées, des activités favorables à

l'apaisement, à la passivité et au repos. (ref Temps calme (lesprosdelapetiteenfance.fr)

Accueil du soir et après-midi :

Mise en place d'animations variées suivant l'âge des enfants. Les animateurs prendront en charge les enfants suivant leur groupe d'appartenance. Différents espaces leur sont attribués.
Chaque lieu répondra aux besoins conformes pour permettre un accueil des plus favorables. Plusieurs ateliers spécifiques seront proposés.

Puis les enfants prendront le goûter. Une attention particulière sera faite tout au long de l'année à l'équilibre alimentaire des enfants. Notamment à travers les goûters que nous leur proposerons. Nous privilégierons le pain accompagné de fromage ou chocolat, ainsi que les céréales, les compotes ou les fruits. L'enfant pourra choisir ce qu'il souhaite.

L'équipe d'animation restera toujours à l'écoute des enfants afin de diversifier les animations de la journée. Pour cela, différents espaces sont aménagés comme un espace lecture, un espace dessin coloriage et un espace jeu.
Comme à l'accueil du matin, les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer en extérieur. L'association a également depuis plusieurs années diversifié les jeux extérieurs (ballon, jeux, cordes à sauter, raquettes, échasses…) pour que chacun puisse s'amuser librement.

Orientations pédagogiques

Deux équipes d'animation seront en place pour gérer les groupes. L'une, aura la responsabilité des 3-5 ans, l'autre accompagnera les 6-12 ans.

Le thème principal qui servira de fil conducteur tout au long de l'année a été défini en réunion d'équipe du mercredi 29 août 2026 : **Bien dans mes baskets**

Voici quelques pistes relatives aux besoins spécifiques et savoir faire des enfants pour l'information et l'organisation des équipes pédagogiques :

https://www.jesuisanimateur.fr/media/46/besoins-interets-activites-possibles-enfants-de-3-a-6-ans.jpg
https://www.jesuisanimateur.fr/media/49/besoins-interets-activites-possibles-enfants-de-6-a-8-ans.jpg
https://www.jesuisanimateur.fr/media/50/besoins-interets-activites-possibles-enfants-de-8-a-10-ans.jpg
https://www.jesuisanimateur.fr/media/51/besoins-interets-activites-possibles-enfants-de-10-a-12-ans.jpg

Type d'activités et la nature

a. Activités libres

Afin que l'enfant, en tant qu'individu, puisse trouver des moments propres à lui, différentes activités libres seront proposées à travers plusieurs espaces mis en place par l'équipe d'animation. Les espaces organisés créent ainsi un repère pour l'enfant et permettent de le rassurer. Les enfants pourront ainsi avoir des activités individualisées, respectant les besoins de chacun.
Ces aménagements procurent une autonomie pour les enfants, qui restent néanmoins toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation.
L'enfant doit pouvoir jouer seul, avoir des moments bien à lui afin d'organiser son temps comme il le désire.
Pour cela nous aménagerons différents coins comme un espace lecture, un espace dessin coloriage et un espace jeux en prenant soin de veiller à ce que l'enfant puisse trouver facilement ce qui lui convient. Cela lui permet également de garder une certaine indépendance. Nous retrouvons principalement ces activités à l'accueil du matin et pendant la pause méridienne ainsi qu'à d'autres moments de la journée quand le besoin s'en fait sentir pour l'enfant.

Les enfants pourront dès que le temps le permettra et le plus souvent possible au cours de la journée jouer à l'extérieur et profiter également d'un espace vert.

Des promenades (pour des activités spécifiques ou non) vers les installations extérieures de la commune (parc de jeu, esplanade…) pourront être organisées (cf procédure sécurité déplacement à pied)

Si le temps ne le permet pas, le préau pourra servir d'espace de récréation à condition qu'il soit aménagé de façon à accueillir les enfants, la structure étant de plus pourvue de nombreuses salles, les animateurs auront le loisir de les aménager en salle de motricité par exemple (de nombreux tapis type gym se trouvent dans la salle du Chapiteau »).

Mise également à disposition de jeux extérieurs (ballon, jeux de société géants, cordes à sauter, raquettes, échasses…) pour que chacun puisse s'amuser librement, mais toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation.

Les activités libres sont très importantes dans une journée, c'est un temps où les enfants échangent et s'adonnent à des activités qu'ils ont choisies. Plusieurs choix s'offrent ainsi à eux : activités manuelles, jeux, activités sportives. Les enfants se répartissent comme ils le souhaitent et ont la possibilité de proposer d'autres activités. L'enfant est libre de ses choix. L'animateur reste présent et répond, dans la mesure du possible, à leurs attentes.
L'enfant devra être un citoyen à part entière, sa participation sera essentielle.

Activités improvisées

Tout au long de l'accueil, l'équipe d'animation proposera des animations improvisées en fonction de la période, la météo, l'actualité, des axes de travail et la demande des enfants.

Les animateurs seront à l'écoute des enfants en organisant des forums afin de recueillir les avis et propositions de chacun. Cela permettra aux enfants de s'organiser, avec l'aide de l'équipe d'animation, pour des activités, règles de vie collective permettant de bien vivre ensemble.

Les activités improvisées (cf Grand ouvert) nous rappellent que quelquefois, l'enfant a besoin de laisser exprimer ses désirs. On peut comprendre qu'il n'ait pas envie de pratiquer une activité toute faite, bien pensée par l'animateur. Mais qu'au contraire, l'enfant ait lui-même envie de suggérer une activité. Dans ce cas, on le laissera proposer son activité qui sera menée avec l'aide de l'animateur. Cela va de même pour l'animateur qui se rend compte que l'activité qu'il voulait proposer n'est plus adaptée pour diverses raisons et de ce fait propose tout à fait autre chose. Pour exemple, il fait beau, les enfants sont trop agités pour faire l'activité prévue initialement, l'animateur leur proposera de faire des jeux à l'extérieur.

Activités dirigées

Des animations seront proposées en fonction d'axes de travail préalablement définis par l'équipe d'animation. Ces axes permettront de répondre aux objectifs fixés mais également de réaliser et proposer des projets à long terme avec les enfants.
Les activités dirigées seront proposées par l'animateur :

- → Elles sont le résultat de constats établis sur le terrain.
- → Elles reflètent également le désir de l'animateur de proposer des activités qu'il apprécie plus particulièrement du fait qu'il les maîtrise parfaitement de part sa formation. Les enfants seront d'autant plus motivés à l'approche d'une nouvelle activité que l'animateur le sera lui-même.
- → Elles tiennent compte aussi des souhaits des enfants qui ne manquent pas de les suggérer lors d'entretiens informels ou dans les boîtes à idées. L'animateur étant toujours à l'écoute des enfants en essayant de répondre à leurs attentes dans la mesure du possible et du réalisable bien entendu.

La mise en place d'un thème permet à l'enfant d'avoir une cohérence par rapport à ce que l'animateur lui propose. L'activité à thème permet en outre de fédérer le groupe et de suivre un projet du début à la fin en mesurant son évolution. Il est important que l'enfant puisse se positionner et s'investir dans la continuité d'un projet.

Un travail de sensibilisation et d'information sera fait au préalable pour que l'enfant comprenne bien ce qu'il va vivre durant le temps de l'activité.

Les activités dirigées de type manuelle, musicale ou encore d'expression favoriseront l'imagination et la créativité propre à chaque enfant.
Les jeux et activités sportives favoriseront le respect, la socialisation, la notion d'équipe, l'épanouissement et le plaisir. Les activités seront adaptées à l'âge et à la capacité du public.

Activités encadrées avec prestataires

A définir en fonction des opportunités

Grands jeux

Les grands jeux restent toujours un temps fort pour les enfants. Cela implique un temps plus important de préparation.
Une histoire est imaginée pour annoncer le jeu. Chaque animateur se déguise pour rendre l'histoire encore plus vraisemblable et donner un côté plus festif au jeu. Les enfants sont autonomes, ils forment des équipes qui se déplacent dans les différents ateliers proposés suivant le thème choisi.
Lors des grands jeux, petits et grands se retrouvent pour passer un moment de détente tous ensembles. Cela favorise l'échange et la solidarité entre les enfants également le mixage des équipes.

Projets enfants parents

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration et l'équipe pédagogique souhaitent créer des moments privilégiés ou enfants et parents peuvent partager ensemble.
L'objectif étant que les enfants puissent faire découvrir ce qu'ils ont pu réaliser à leurs parents, ou jouer le temps d'une animation avec leurs parents.

Mobilisation en fonction de la vie associative de la commune

Participation aux manifestations locales organisées sur les communes. L'équipe d'animation mobilisera les enfants sous la base du volontariat, en réalisant des décorations, jeux, animations…
Ainsi les enfants pourront participer aux traditionnelles fêtes de village.

Les enfants auront ainsi l'occasion de participer de manière ludique à la vie de la commune.

Mobilisation en fonction des opportunités

Participation aux animations, projets mis en œuvre par nos partenaires (Ligue de l'enseignement, Centres sociaux, associations locales organisant des accueils collectifs de mineurs…).
Ex : rallye de la citoyenneté, concours vidéo…
Les projets ne sont pas exhaustifs, ils pourront être complétés tout au long de l'année.

POINTS SECURITE RENFORCEE 2026-2027

1. Accueil et départ des enfants

1.1 Accès des familles

Les familles sont accueillies selon des modalités strictes afin de garantir la sécurité des enfants.

- Les parents utilisent exclusivement les portes extérieures :
 - de 7 h 30 à 9 h 00 (accueil du matin),
 - de 16 h à 18 h 30 (départ du soir).
- Durant ces créneaux, aucun accès par le sas n'est pas autorisé. Les parents confieront leurs enfants aux animateurs référents accueil dans les salles d'activité.

ATTENTION : La porte utilisée pour l'accueil des familles doit être systématiquement reverrouillée après chaque arrivée ou départ. Cette mesure est indispensable en raison du niveau **Vigipirate** actuellement au plus élevé et du risque lié à la proximité de la route D1 pour le groupe des Grands.

1.2 Sécurisation des départs

- Un animateur référent est désigné pour l'accueil des familles, matin et soir. C'est cet animateur qui est en charge de cocher les enfants présents ou du suivi de l'émargement, ainsi que de la vérification de l'identité des personnes qui viennent chercher les enfants.
- Aucun enfant ne peut être confié à une personne dont l'identité ou l'autorisation de récupération n'est pas certaine.
- En cas de doute, l'animateur demande une pièce d'identité et vérifie la liste des personnes autorisées.
- Si la situation ne peut être clarifiée immédiatement, le référent de direction est contacté sans délai pour vérification.
- Les portes doivent être refermées immédiatement après chaque passage afin de maintenir la sécurité du site.

1.3 Documents de suivi

- Une liste des enfants avec les personnes autorisées à venir les chercher est disponible avec les fiches de présence.

- Ces documents sont conservés dans la pochette des plannings et doivent rester accessibles en permanence aux équipes.
- Une feuille d'observation est associée à la feuille d'émargement afin de noter les événements importants de la journée et d'assurer la transmission aux familles. C'est le référent du soir qui se chargera des transmissions aux parents. Attention accrue pour les transmissions des infos à destination des parents des petits qui sont scolarisés pour la première fois !!!

2. Principe général des appels et comptages

À tout moment de la journée, chaque animateur doit connaître :

- le nombre d'enfants dont il a la responsabilité ;
- la localisation exacte de son groupe.

Tout déplacement ou changement de situation entraîne systématiquement un comptage.

Un comptage consiste en une vérification physique des enfants présents et une comparaison avec la liste de référence.

3. Procédure des appels et comptage des effectifs

3.1 Organisation générale

Les appels sont réalisés par groupes distincts :

- Groupe Petits maternelles
- Groupe Grands élémentaires
- Un animateur est désigné responsable de l'appel pour chaque groupe.

Chaque appel comprend systématiquement :

- une vérification avec la liste de présence ;
- un dénombrement des enfants présents.

3.2 Horaires de référence des appels

Les appels constituent des points de référence obligatoires dans la journée :

- 9 h 30 : appel général du matin (référence de journée) En ce qui concerne les petits, le référents « appel » passera dans les salles pour faire l'appel, les enfants seront ainsi répartis dans les salles au calme ce qui permettra de contrôler leur présence (plutôt que tous les enfants soient « entassés dans la même salle et que ce soit le cirque notamment au moment du passage aux toilettes etc…)
- 11 h 30 : appel groupe Maternels (valant appel de 12 h)
- 12 h 00 : appel groupe Elémentaires
- 14 h 00 : appel général de l'après-midi

3.3 Divisions et regroupements de groupes

Lorsqu'un groupe est réparti en sous-groupes :

- chaque animateur effectue le comptage de son sous-groupe ;
- les effectifs sont additionnés pour vérifier la cohérence globale.

Lorsqu'un regroupement a lieu :

- les sous-groupes deviennent un seul groupe ;
- un nouveau comptage global est effectué.

3.5 Localisation des groupes (hors salle habituelle)

Lorsqu'un groupe quitte sa salle habituelle pour aller au gymnase, au parc ou participe à une activité délocalisée, un animateur référent de la sortie est désigné.

L'animateur référent remplit la **feuille de localisation des groupes**.

Il y indique :

- le nom de l'animateur référent de la sortie ;
- le nom des animateurs présents à la sortie ;
- le lieu d'activité ;
- les horaires prévus pour la sortie ;
- la liste des enfants participants.

Cette feuille permet à toute l'équipe de connaître en temps réel la localisation des groupes.

3.6 Cas particulier : déplacements

Tout déplacement entraîne :

- un comptage avant départ ;
- un comptage à l'arrivée ;
- un comptage au retour ;
- un comptage supplémentaire en cas de doute.

4. Organisation des groupes et situations spécifiques

4.1 Temps du repas

Lorsque les groupes sont réunis :

- les effectifs sont additionnés pour les comptages ;
- un contrôle global est effectué avant et après le repas.

4.2 Déplacement d'un groupe hors de la structure

- les déplacements sur la voie publique ne peuvent jamais se faire avec un seul animateur. En cas de difficulté, contacter la direction pour obtenir le concours d'un animateur volant, de l'adjoint ou du directeur pour le déplacement.
- Attention : aucun groupe ne doit se retrouver avec 1 seul animateur hors de la structure (possible dans le jardin ou dans la cour de la structure).

4.3 Organisation des sous-groupes (Grands)

Après les appels :

- les enfants choisissent leurs activités ;
- des sous-groupes sont constitués ;
- chaque animateur effectue son propre comptage ;
- les effectifs sont vérifiés avec le total du groupe.

4.4 Situation des petits (sieste incluse)

Lors de l'appel de 14 h :

- l'animateur en charge des petits se déplace dans les salles de sieste ;
- les enfants présents sont intégrés à l'appel de 14h après consultation des référents de sieste ;
- l'appel des enfants éveillés est ensuite réalisé ;L'animateur référent sieste ne devra en aucun cas sortir de la salle attenante à la salle de sieste.
- les groupes sont ensuite reconstitués progressivement selon les réveils.

5. Procédure de la sieste

5.1 Organisation générale

La sieste est placée sous la responsabilité d'un animateur référent.

Celui-ci assure :

- la préparation de la salle (installation, vérification sécurité. Pour la salle Kangourou fermeture de l'accès côté couloir : la porte qui donne accès à la salle Fourmi n'est pas verrouillée) ;
- la coordination avec un animateur assistant pour la salle Kangourou;
- la gestion de la liste de présence de la salle de sieste ;
- le suivi des entrées et sorties des enfants grâce à la liste de présence de la salle de sieste.

5.2 Installation des enfants

- Les enfants sont récupérés dans leurs groupes avec leurs objets de confort (doudous, sucettes, etc.), avec l'aide de l'assistant.
- L'animateur référent organise l'installation dans le calme.

- L’animateur assistant participe aux changes si nécessaire et à l’endormissement dans la salle Kangourou.

5.3 Surveillance et organisation

- L’animateur assistant assure la surveillance directe de la salle de sieste Kangourou.
- L’animateur référent reste à proximité (salle Fourmis attenante) pour assurer la coordination.
- Il tient à jour la liste des enfants présents et note les heures de sortie au fur et à mesure des réveils.

5.4 Gestion des réveils

- Les enfants réveillés rejoignent progressivement leur groupe.
- Le groupe du référent ne doit jamais dépasser le taux d’encadrement réglementaire.
- Une vigilance permanente est assurée sur les effectifs.

5.5 Appel de l’après-midi

À 14 h 00 :

- un appel général est réalisé ;
- les enfants encore à la sieste sont signalés par les responsables de sieste et intégrés à l’appel.

5.6 Fin de sieste

Tous les enfants doivent être réveillés avant le goûter.

Durant le goûter :

- Chaque référent de sieste range sa salle de sieste
- Il vérifie qu’aucun enfant n’est présent dans la salle ;
- le matériel est rangé, les lits empilés afin de permettre le ménage par l’équipe municipale.

5.7 Cas de double salle de sieste

Si le nombre d'enfants dépasse la capacité d'une salle :

- un nouvel animateur est mobilisé ;
- il devient responsable de la seconde salle de sieste (salle Marmotte) ;
- cet animateur assure une surveillance continue au sein de la salle Marmotte ;
- une liste spécifique est tenue pour cet animateur ;
- les enfants sont répartis selon les capacités d'accueil ;
- à leur réveil, les enfants sont raccompagnés auprès de leur groupe d'appartenance par le responsable de la salle de sieste en salle Fourmis, Abeilles, Ouistitis ou Cap-Horn.

5.8 Rôle du responsable

Le responsable de la sieste garantit :

- la sécurité des enfants ;
- la continuité de la surveillance ;
- le respect des effectifs ;
- la transmission des informations au reste de l'équipe.

6. Fermeture des salles

6.1 Principe général

Avant toute fermeture de salle, l'animateur ou le responsable doit impérativement s'assurer qu'aucun enfant ne s'y trouve.

Aucune salle ne peut être fermée à clé sans vérification visuelle complète de l'ensemble des espaces.

6.2 Sécurisation

Une fois la vérification effectuée :

- la salle est rangée ;
- les fenêtres sont fermées si nécessaire ;
- les lumières sont éteintes ;

- la porte est fermée à clé.

7. Organisation spécifique sur site

7.1 Déplacements et encadrement

- Les déplacements sur la voie publique avec un seul animateur sont interdits ;
- Aucun groupe ne peut être encadré par un seul animateur hors de la structure (autorisé dans le jardin ou dans la cour de la structure.

7.2 Fonctionnement sur site

Durant la présence sur le site :

- les comptages sont réalisés régulièrement ;
- les groupes restent sous surveillance constante ;
- aucun enfant ne peut être laissé sans encadrement.

8. Procédure sanitaire

8.1 Référent sanitaire

Le référent sanitaire est le directeur, ou en son absence, son adjoint.

Il est responsable :

- du suivi des soins ;
- de la gestion des traitements médicaux ;
- de la coordination en cas d'incident.

8.2 Médicaments

Tout médicament doit être :

- accompagné d'une ordonnance valide ;
- remis directement au référent sanitaire ;
- stocké dans l'armoire sécurisée de l'infirmerie (ou au réfrigérateur si nécessaire).

Aucun enfant ne doit conserver de médicament sur lui.

Les traitements sont administrés uniquement sur prescription médicale et consignés dans le registre des soins.

8.3 Allergies et vigilance alimentaire

Avant chaque prise de repas ou de goûter, les animateurs doivent vérifier :

- le type de repas prévu pour chaque enfant ;
- les informations concernant les allergies et conduites à tenir.

Les menus et la liste des allergènes sont affichés dans le sas d'entrée.

8.4 Gestion des incidents

En cas de situation impliquant la santé d'un enfant :

- l'animateur applique les premiers gestes si nécessaire ;
- le référent sanitaire est immédiatement informé ;
- le directeur est alerté ;
- les secours sont appelés si besoin.

Toute intervention est consignée dans le registre des soins.

8.5 Consultation des listes

La liste de présence doit être consultée systématiquement lors de la prise en charge d'un groupe afin d'identifier immédiatement toute particularité médicale.

9. Annexes et outils de fonctionnement

10.1 Feuille de localisation des groupes

Chaque fois qu'un groupe quitte sa salle habituelle, l'animateur renseigne la feuille de localisation indiquant :

- son prénom ;
- le lieu d'activité ;
- les enfants présents.

Cette feuille doit être mise à jour en temps réel.

9.2 Principes permanents de sécurité

À tout moment de la journée :

- chaque enfant doit être localisé ;
- chaque groupe doit être compté ;
- aucun déplacement ne peut se faire sans contrôle des effectifs ;
- tout doute impose un recomptage immédiat.

9.3 Rappel de vigilance générale

Les points suivants constituent une règle permanente :

- un comptage avant tout déplacement ;
- un comptage à chaque arrivée ;
- un comptage à chaque regroupement ;
- une vérification systématique des listes ;

Sorties

A définir en fonction des opportunités

ORGANISATION DE L'ESPACE

1. *La structure :*

La structure se compose de 2 ailes :

Première aile :

- Une cuisine équipée de 2 fours, 2 frigos pour son côté propre et d'un lave-vaisselle et d'une plonge pour son côté sale.
- Une grande salle de restauration « Le grand resto » aménagée de placards de rangement ainsi que de 2 buffets pour le rangement de la vaisselle et le goûter. Le mobilier est adapté aux différentes tranches d'âges des enfants. Cette salle est équipée d'un extincteur et de 2 sorties de secours vers l'extérieur, elle sert principalement de salle de restauration.
- Une salle de motricité "Le Chapiteau" qui est utilisée principalement pour l'atelier théâtre, l'atelier cirque, ainsi que pour le chant et la danse.
- La partie centrale avec le local technique électrique, la buanderie, les archives et le bloc sanitaire et vestiaire douche du personnel.
- L'infirmerie ainsi que 6 bureaux (directrice, directrice adjointe, comptable, animateurs, coordinatrice et secrétaire administrative) se trouvent en vis-à-vis.
- Le hall d'accueil et le secteur ados composé d'une salle de musique "Le Studio", d'une grande salle d'activités "Le Labo" ainsi que " Le salon" prolongent cet espace.
- Une salle artistique " Le Cap de Bonne Espérance" servant de passerelle entre le secteur enfant 8/12 ans et le secteur ados termine cette aile.

Deuxième aile :

Arrive le secteur des 6/12 ans avec :

- Une salle d'activités "Les P'tits Génies" avec son point d'eau.
- Une salle de détente "Les Fantaisistes" avec son coin lecture.

- Une salle de jeux "Les Loustics" avec son coin cuisine et petits jeux.

- Une salle artistique "Les lutins" avec son point d'eau.

- Une salle d'activités "Le Cap Horn" servant de passerelle cette fois-ci entre le secteur enfant des 6 /7 ans et les grandes sections de maternelle.

- La partie centrale avec le bloc sanitaire des toilettes filles et garçons et les réserves.

- Une salle de musique ou réunion ainsi que le bloc sanitaire des 3/5 ans se trouvent en vis-à-vis.

Le hall d'accueil du secteur des 3/5 ans termine cette aile avec notamment :

- Une salle de jeux "Les Kangourous", avec son coin cuisine et petits jeux.
- Deux salles d'activités "Les Fourmis" et "Les Abeilles" avec point d'eau et en vis-à-vis,
- La salle de motricité "Les Ouistitis" avec toboggan, piscine à balles et parcours d'obstacles.
- La salle de détente "Les Marmottes" aménagée de coussins et coin lecture.

La structure est donc divisée en trois pôles correspondant à 3 secteurs d'activités, (Ados, secteur 6/12 ans et secteur 3/5 ans).

Chaque secteur d'activités possède :

- Un bloc sanitaire adapté à l'âge des enfants, un local de rangement pour matériel pédagogique et des points d'eau dans les salles artistiques afin de palier à l'autonomie de chacun.

A l'intérieur de la structure les animateurs doivent :
- Se répartir dans les salles qui leur sont appropriées par secteur d'âge.
- Ne pas laisser de matériel dangereux à la portée des enfants (cutter, grand ciseaux, compas, etc…).
- Ne pas laisser les enfants courir.
- Ne pas laisser les enfants sans surveillance.
- Veiller à ce qu'aucune chaise ne soit mise sur la table lors de l'utilisation de la salle.
- Rester vigilant à l'arrivée de personne entrant dans les salles respectives.

A l'extérieur de la structure nous disposons :

- D'une cour avec préau
- D'un jardin pédagogique
- D'un terrain espace vert arboré.

Avant chaque sortie sur les terrains les animateurs doivent :

- S'assurer que les portes donnant sur l'extérieur soient fermées.
- Se répartir de façon à ce que toute la zone soit sous leur vigilance.

- Accompagner l'enfant aux toilettes ou le confier à un autre animateur qui se trouve à proximité.
- Veiller à ne jamais laisser le groupe d'enfants seul.

Espaces occasionnels :

Lieux	Description	Circuit à emprunter pour s'y rendre
Espace extérieur	Espace préau, espace vert se trouvant accolés à la structure. Lors de chaque sortie vérifier : que les portes donnant sur l'extérieur soient fermées. Rappeler les règles de sécurité.	Les animateurs doivent préciser sur le cahier de sortie, se trouvant dans le bureau des animateurs, le circuit emprunté pour se rendre au sein de l'espace occasionnel.
Gymnase	Une salle principale, deux vestiaires, toilettes, rangement matériel	
Parc de jeux Cattenom	Un espace de jeux situé dans un parc.	

Structures ou lieux lors d'une prestation :

Prestations	Lieu	Sécurité	Documents obligatoires
Gymnase, Casino	Cattenom	Etablir des règles de sécurité et des consignes (ne pas toucher aux agrès), respecter le matériel, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les enfants à plusieurs reprises	Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la directrice

DEPLACEMENT

1. *A pieds :*

→ Chaque animateur assurant les trajets doit mettre un gilet de sécurité.

→ Les enfants se rangent deux par deux.
→ Mettre au premier rang des enfants comprenant les consignes.
→ L'animateur fait l'appel suivant la liste de pointage dont il dispose.
→ L'animateur compte les enfants pour s'assurer que le nombre d'enfants présents est bien le même que le nombre d'enfants inscrits sur la liste de pointage.
→ Durant le trajet un animateur se place à l'avant du groupe et un autre à la fin. Suivant l'effectif, un animateur supplémentaire se placera au milieu.
→ Les animateurs se placent toujours du côté de la route pour assurer la protection des enfants.
→ Lorsque la chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons tels que trottoirs ou accotements les animateurs sont tenus de les emprunter. S'il n'est pas possible d'utiliser les emplacements réservés aux piétons ou en l'absence de ceux-ci, le groupe se placera le plus possible sur le bord de la chaussée, à droite dans le sens de leur marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche de la route, en prenant les précautions nécessaires.
→ Pour la traversée de la chaussée, les animateurs doivent couper la route en se plaçant au milieu les bras écartés et face à la route.
→ Les animateurs veillent à ce que les enfants ne courent pas durant le trajet.
→ Au retour, veiller également à bien recompter les enfants en quittant la cantine ou tout autre lieu d'accueil (salle de sport, parc de jeu, piscine, etc…).
→ S'il y a un bus à prendre, il faudra s'assurer que tous les enfants montent effectivement dans le bus, en les comptant et en les nommant.
→ Lors des trajets cantine, les fiches sanitaires de liaison restent à disposition dans le lieu de rangement habituel.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

Véhicule :

Disposition générale :
Avant de prendre possession du véhicule, les animateurs doivent vérifier le document « organisation des trajets » qui est affiché.
Lors de sortie de la structure, ne pas oublier :

→ les fiches sanitaires,
→ une trousse de secours,
→ la liste des enfants,
→ Les numéros de téléphone d'urgence (de l'association, des pompiers, du SAMU…).

Trajet en véhicule de l'association :

→ Procéder à un état des lieux à chaque utilisation du véhicule (avant et après l'utilisation). Toute anomalie sera déclarée sur l'enregistrement E7-404 qui se trouve dans le véhicule. Cette fiche dûment renseignée sera remise à la coordinatrice qui se trouve sur le lieu concerné. En cas de non-conformité du véhicule, toute personne a un droit de retrait.
→ S'assurer qu'il y a suffisamment de carburant dans le véhicule. Dans le cas où la jauge se situe dans la zone de réserve, le signaler immédiatement à la coordinatrice.
→ Vérifier que les papiers du véhicule se trouvent dans la boîte à gants.

→ Vérifier que le matériel transporté soit rangé dans le coffre. Il est important qu'il ne bouge pas lors du transport. Aucun objet ne doit se trouver au dessus du tableau de bord, de façon à ne pas encombrer la vue du chauffeur.
→ Prendre soin d'installer les enfants les plus petits en taille sur les rehausseurs prévus à cet effet (poids maxi. De 35kg).
→ Placer uniquement les enfants les plus grands en taille et non en âge à l'avant, à partir du moment où il n'y a plus de place à l'arrière.
→ Mettre 8 enfants maximum dans les véhicules.
→ Veiller à ce que chaque enfant soit attaché lors des trajets. Bien lui préciser qu'il ne doit en aucun cas se détacher avant que l'animateur lui en donne l'autorisation (arrêt du véhicule, moteur coupé et frein à main serré).
→ Répéter aux enfants qu'il est formellement interdit d'ouvrir ou fermer la porte du véhicule que ce soit pour y monter ou en descendre.
→ Aider les plus petits à monter ou à descendre.
→ En cas d'accident, les animateurs trouveront le constat à l'amiable dans la boite à gant. Ils doivent agir dans l'ordre suivant :
- Se munir du gilet de signalisation
- Placer le triangle de signalisation 50 m avant le véhicule.
- Mettre les enfants en sécurité soit derrière la glissière de sécurité s'il y en a une.
- Prévenir les secours, s'il y a lieu
- Prévenir l'association en donnant le lieu exact et la liste nominative des enfants à bord.

Que doit faire l'association le cas échéant :
- Dépêcher un véhicule avec deux animateurs dedans.
- Prévenir une dépanneuse.
- Faire la liste exacte des enfants à bord du véhicule.
- Faire le lien entre l'hôpital et les familles s'il y a lieu.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

PROCEDURE HYGIENE

1. *Mesure d'Hygiène en règle générale :*

→ Se nettoyer et se désinfecter les mains régulièrement,
→ Déclarer tout de suite les affections digestives graves ainsi que les maladies de la peau auprès du responsable de votre antenne,
→ Traiter tout de suite les blessures et les protéger par des pansements étanches et des gants,
→ Ne pas porter des bijoux aux mains (montre, bague, bracelet) lors de la réception,
→ Porter une coiffe enveloppant la totalité de la chevelure lors de la réception,
→ Mettre un tablier propre lors de la réception,

→ Ne pas utiliser son tablier pour s'essuyer les mains,
→ Ne pas fumer au poste de travail,
→ Ne pas tousser ou éternuer sur les denrées alimentaires,
→ Garder le poste de travail bien rangé et en parfaite propreté,
→ Appliquer à la lettre le plan de nettoyage qui est affiché en cuisine,
→ Vider les bains-maries tous les jours,
→ Relever les températures quotidiennement sur l'enregistrement E3-102,
→ Nettoyer le réfrigérateur mensuellement et le notifier sur l'enregistrement E3-102 qui sera conservé par les coordinatrices de site, sans limites aucunes,
→ Prévenir en urgence la Direction si la température du réfrigérateur dépasse 4°.

Le nettoyage des mains :

Comment se nettoyer les mains correctement ?

→ A défaut de lavabo à commande, ne pas refermer le robinet avec les mains nettoyées, mais en protégeant la main par une serviette à usage unique,
→ Pour le séchage, utiliser des serviettes à usage unique,

Quand faut-il se nettoyer les mains ?

→ Avant de commencer le service,
→ Après être passé aux WC (pour soi ou en accompagnant un enfant),
→ Après les travaux de type « sale » (enlèvement des déchets, nettoyage, etc…),
→ Après avoir éternué ou toussé.

Réception des repas : (pour les personnes concernées)

Avant la réception

1. Allumer le bain-marie ou l'armoire chauffante (au minimum 2H00 avant la réception),
2. Vérifier la température du réfrigérateur et s'assurer de sa propreté, une fois par jour,
3. Vérifier la température du bain marie, une fois par mois (70°),
4. Se nettoyer les mains correctement,
5. Nettoyer tous les plans de travail alimentaire ainsi que les tables avant d'y mettre le couvert,
6. Mettre sa tenue de travail : charlotte, tablier et éventuellement les gants et masque.

REMARQUE : ne plus toucher à rien avant l'arrivée du livreur pour la réception.

Pendant la réception

REMARQUE : fermer les fenêtres et les portes (pas de courant d'air).

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids (maximum 4°) et les mettre directement dans le réfrigérateur (sans le cartonnage),
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°) mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,

7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°), mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Si les températures sont supérieures à 4° pour le froid et inférieures à 63° pour le chaud, il faut :
 - refuser les aliments,
 - mettre en place le repas de substitution,
 - remplir une fiche d'amélioration E2-301.

Le service des repas

Pendant le service

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids 4° et servir aussitôt,
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°),
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°),
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Servir aussitôt les aliments aux enfants.

Cf : Procédure Hygiène réception et service des repas (P3-100-A).

ENCADREMENT

FONCTION ET ROLE

Directrice générale :

→ Direction et coordination de la structure, des équipes ainsi que de l'animation globale,
→ Gestion des ressources humaines (recrutement, management, plan de formation…),
→ Gestion financière de l'ensemble de la structure,
→ Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels (techniques, financières, logistiques, administratifs) pour l'ensemble des secteurs,
→ Rencontres régulières avec les partenaires afin d'assurer un suivi : pédagogique, financier, coordination,
→ Veille réglementaire auprès des administrateurs et équipe pédagogique,
→ Mise en place de formations internes répondant aux attentes du territoire et nos objectifs.
→ Participation au développement local,
→ Développement des actions à destination du public jeunes,
→ Participation aux réunions mensuelles organisées par la CCCE,
→ Développement des projets avec les autres associations locales.

Directrice multi-site :

→ Responsable de la mise en place du projet de l'association,
→ Garant du respect du projet pédagogique et éducatif,

→ Lien avec le conseil d'administration,
→ Responsable des relations avec l'extérieur (parents, municipalité…),
→ Gestion administrative et financière de l'association,
→ Gestion du personnel / management / formation,
→ Coordination des activités,
→ Responsabilisation de l'animateur face à son travail,
→ Encadrement et gestion des animateurs.

Animateur responsable de site en cas d'absence de la directrice :

→ Respecter le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
→ Construire une relation de qualité avec les mineurs, avec l'extérieur (parents, professeur des écoles, …),
→ Lien avec la directrice,
→ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
→ Accompagner les mineurs dans la réalisation des leurs projets,
→ Respect de la courbe d'activité,
→ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
→ Encadrement d'un groupe,
→ Restitution / fiche action, bilan.

Animateur :

→ Respecter le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
→ Construire une relation de qualité avec les mineurs,
→ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
→ Accompagner les mineurs dans la réalisation des leurs projets,
→ Respect de la courbe d'activité,
→ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
→ Encadrement d'un groupe,
→ Restitution / fiche action, bilan.

Auprès des enfants :

▪ Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
▪ Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
▪ Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
▪ Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
▪ Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
▪ Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
▪ Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
▪ Il fait attention au langage envers l'enfant, la façon de lui parler, de lui présenter les choses
▪ Il ne doit pas crier
▪ Il doit montrer l'exemple : ne doit pas manger différemment et à table avec lui, ne pas dire devant l'enfant que ce n'est pas bon.
▪ Il fait part à la coordinatrice des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
▪ Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
▪ Le "NON" doit être expliqué et justifié
▪ C'est la compétence qui donne l'autorité ; un animateur compétent c'est :
-> un animateur qui propose de vrais jeux

-> un animateur qui chante de jolis chants
-> un animateur qui propose de véritables activités auxquelles il a réfléchi

Avec ses collègues

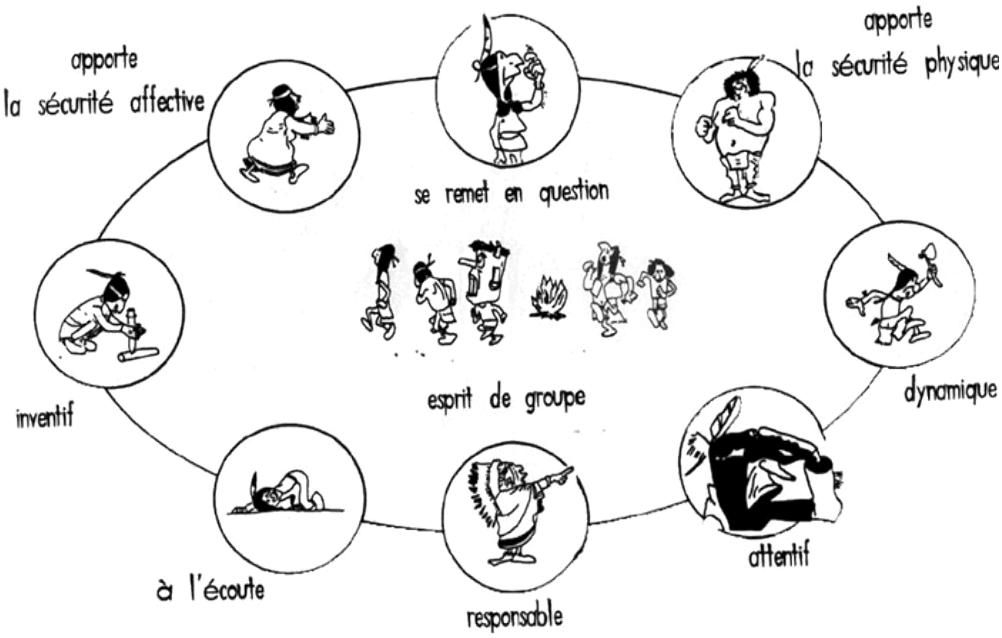
- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec la coordinatrice.
- Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc.…)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
- Il n'y a pas de familiarité avec les parents
- Il ne discute pas des problèmes de l'enfant sans en avertir au préalable la coordinatrice et ceci en particulier.

L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique. Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. Nous devons être à la hauteur de la confiance qui nous est accordé par les parents.

En conclusion : L'animateur …



Etre animateur : c'est partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.
L'enfant est en temps de loisirs, l'animateur travaille

NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
TUBIA	TIFFANY	RESPONSABLE MR	BPJEPS
VALLI	EMMANUEL	RESPONSABLE MR	BP JEPS
SCHWARTZ	STEPHANIE	RESPONSABLE MR	DEJEPS
HUBERT	AMANDINE	Animatrice	BAFA
WEBER	AMANDINE		CAP
HAAS BOGUES	MARTINE	Animatrice	sfSF
VIGNERON	MARYSE	Animatrice	BAFA
PINHAO	SARAH	Animatrice	LICENCE SCIENCE EDUC
CENCETTI	SANDIE	Animatrice	BAFA
JECKEL	SOPHIE	Animatrice	BAFA
FERREZZOU	BENJAMIN	Animateur	BAFA
GIORDANO	CAROL- ANNE	Animatrice	CAP PETITE ENFANCE
WREMBEL	PAULINE	Animatrice	BAFA
LONGI	TIFFANY	Animatrice	BAFA
PONCIN	ELINE	Assistante allemande	SF
REMY	MICHELE	Animatrice volante	BAFA
MARTINOT	SANDRINE	Animatrice volante	BAFA

avec le sourire, il est d'une grande disponibilité.

COMPOSITION

LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES

Le Directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein des structures. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route…) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

- → Aux enfants :
 - → De se sentir en sécurité,
 - → De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
 - → De discuter avec l'adulte sur le négociable et non négociable.

- → A l'équipe d'encadrement :
 - → De travailler de manière cohérente par rapport au projet,
 - → D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
 - → D'affirmer notre rôle d'adulte référent et garant de la sécurité.

La démarche à suivre en cas de non respect d'une règle :

- → Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé,
- → Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public),
- → Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important),
- → Déléguer au collègue ou au Directeur la prise en charge de l'enfant si vous ne vous sentez pas capable de le faire.

Ne pas faire ou dire :

- → Crier fort, puis très fort, puis très très fort (vous allez vous fatiguer avec les enfants et cela ne servira à rien),
- → Ne dîtes pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-mêmes respecter les règles),
- → Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte,
- → N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue,
- → Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

Toute l'équipe devra :

- → Savoir être patiente, écouter, expliquer…
- → Etre responsable
- → Prendre des initiatives
- → Veiller à la sécurité

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorité, la loi, la morale…). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation. Le cadre défini d'abord un espace de liberté pour tous.

REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

La répartition de l'encadrement des groupes d'enfants sera réfléchie et décidée lors des réunions pédagogiques en fonction de l'effectif et l'âge des enfants.

Rappel :

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
ACM	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12
APS/MR	1 animateur pour 10	1 animateur pour 14

ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES

Afin que l'équipe pédagogique puisse organiser son travail, deux réunions d'équipe auront lieu **le 2 septembre 2022 à 14h15** à Cattenom, afin d'organiser et d'évoquer le projet pédagogique. Lors de cette rencontre, les points suivants seront évoqués :

- Le projet pédagogique,
- Le nouveau fonctionnement lié aux rythmes scolaires,
- La sécurité,
- L'encadrement,

Deux autres temps de travail et d'échange seront organisés durant l'année de sorte de faire des points sur le fonctionnement de l'équipe (à définir).

- Les règles HACCP…

Les animateurs auront préparé leur planning. Ils profiteront de cette rencontre avec leurs collègues pour s'organiser.
Cette réunion est très importante car elle permet à l'ensemble des intervenants de l'été de faire connaissance. Mais elle permet également d'évoquer le projet pédagogique, d'en discuter en équipe et éventuellement d'apporter des modifications. C'est un moment d'échange.

L'objectif principal des réunions est la coordination des animations et la mise en commun des expériences. Evoquer les problèmes rencontrés face à un enfant, à une activité ; l'équipe d'encadrement essayera de déterminer l'origine et d'apporter une solution.
Les réunions servent de lieu de formation des animateurs. Elles permettent également d'organiser les activités et d'envisager certains aménagements.
Elles sont très importantes car elles donnent la possibilité à chacun de s'exprimer.
Il ne faut en aucun cas que les relations au sein de l'équipe ou avec les enfants ne se détériorent. Le fait de ne pas évoquer ce qui ne va pas, peut perturber une ambiance et le travail « Il ne faut pas remettre à demain ce que l'on peut faire ou dire tout de suite ».

La fréquence des réunions des MR sera d'une par trimestre afin de faire le bilan des trois mois et préparer le trimestre suivant.

PAUSES

Des temps de pauses seront planifiés suivant le chapitre V article 1.3.1 de la Convention Collective Nationale des acteurs du lien social et familial.

EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA

1. Déroulement

→ En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des attentes et des objectifs fixés par la Direction.
→ Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur les animateurs permanents, l'adjoint pédagogique, l'équipe de direction.
→ En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire.
→ En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses remarques.

Grille d'évaluation

EVALUATION BAFD	I	M	B	Observations
I = Insuffisant M = Moyen B = Bien				
LE SAVOIR-ETRE				
Développer mes capacités d'écoute				
Etre présent et disponible				
Etre empathique, ouvert				
Etre dynamique et moteur				
Etre organisé, gérer mon rythme				
Faciliter le travail pris en charge par les autres				
M'exprimer de façon audible				
Assurer mes paroles, mes actes, mes écrits, mes décisions, mes engagements				
Prendre de la distance pour communiquer				
LE SAVOIR				
Connaître la législation et les obligations				
Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant				
Connaître les différentes méthodes de travail en équipe				
Définir le rôle et les fonctions de chaque membre d'une équipe pédagogique				

Maîtriser un vocabulaire de pédagogie en rapport avec les fonctions à exercer					
Identifier les partenaires					
LE SAVOIR-FAIRE					
Remplir et faire remplir des documents d'évaluation					
Expliquer et transmettre des objectifs éducatifs					
Elaborer des objectifs pédagogiques					
Rédiger un projet pédagogique					
Permettre et prendre en compte la parole de l'enfant					
Prendre des décisions et les argumenter					
Favoriser l'expression des membres de son équipe, leur prise d'initiative et leur créativité					
Recruter					
Manager					
Animer une réunion et d'une manière générale, divers temps de travail					
Evaluer des actions, un projet					
APTITUDES					
Etre initiateur, conducteur et porteur d'un projet pédagogique					
Accompagner les animateurs et les adjoints dans leur formation					
Etre garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi, en préservant la sécurité de chacun des acteurs					
Etre garant de la communication interne et externe					
Etre garant de la gestion budgétaire et administrative					
Exprimer clairement ses limites, tout en étant dans une démarche active d'apprentissage et de progression					
Ne doit pas avoir de comportement et/ou d'attitudes					
Non admis par la loi Française et de l'éventuel pays d'accueil					
Non respectueux des autres personnes					
Non respectueux des locaux et du matériel					
Pouvant mettre en danger physique et/ou moral les autres acteurs du centre					
Pouvant le mettre personnellement en danger physique					
Ne doit pas avoir de discours					
Non admis par la législation Française					
Ne respectant pas les autres acteurs du centre					
Traduisant des conceptions pédagogiques, modes de relation et d'organisation non respectueux des personnes et en particulier des enfants et des jeunes					

EVALUATION BAFA	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**Observations**
1 Très satisfaisant **2** Satisfaisant **3** Moyen **4** Insatisfaisant **5** Très insatisfaisant						
La santé et la sécurité						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait rassurer les enfants						
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc…)						
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
Au sein de l'équipe						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement à la préparation et/ou réunion						

A une capacité d'analyse						
Est force de proposition						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme						
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
L'activité						
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques						
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants						
Anticipe et prépare ses activités						
S'implique dans l'activité						
Sait créer un « imaginaire»						
Sait gérer un temps calme						
Sait gérer un temps de repas						
Sait gérer un temps d'activité						
Sait gérer un temps de voyage						
Sait gérer un temps d'accueil						
Les relations / Le partenariat						
Sait prendre en compte les demandes des parents						
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat						
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades						
Travaille avec l'équipe de service						
Le projet						
Connaît la notion de projet						
Travaille avec une méthodologie de projet						
Partage les valeurs du projet						

SUIVI SANITAIRE

Le « chargé ***du suivi sanitaire*** » est la personne désignée pour :

- → faire le suivi des fiches sanitaires de liaison,
- → informer l'équipe d'animation des allergies ou autres,
- → identifier les mineurs qui prennent des médicaments,
- → s'assurer, signer et dater les médicaments occasionnels ainsi que l'ordonnance apportés par les parents,
- → ranger les médicaments dans l'armoire à pharmacie hors de portée des enfants,
- → être garant du remplissage de la trousse de secours,
- → suivre le registre des soins apportés.

Une personne est nommée en cas d'absence de la directrice.

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE

Ouverts à tous, sans distinction, notre association porte un projet de développement social des personnes. Les valeurs énoncées dans notre projet éducatif (le respect de la dignité, la solidarité et la démocratie), reflète notre sensibilité à la question de l'égalité. Nous avons pu constater au quotidien que les écarts ne cessent de se creuser que de nouvelles situations d'exclusion apparaissent et c'est dans cette démarche que nous souhaitons développer une solidarité. Cette solidarité prête une attention aux différentes formes d'inégalités et de discriminations, y compris celles qui existent entre personnes valides et personnes en situation de handicap, avec l'ambition d'accueillir tout le monde.
Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.
L'accueil d'un enfant le plus précocement possible, quand ses parents le souhaitent, participera à :

- → Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;
- → Acquérir d'autres découvertes par l'émulation et l'entraide du groupe ;
- → Dynamiser son intégration ;
- → Donner la possibilité à ses parents de goûter à une vie normale ;
- → Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et construire des relations d'entraide.

I. L'ACCUEIL

Chaque inscription fera l'objet d'une préparation individualisée entre les parents, et le Directeur responsable de la structure au travers d'une fiche personnalisée. Cette rencontre permettra de déterminer les modalités de l'accueil (aménagement du temps d'accueil, de l'espace, repérage des lieux pour l'enfant et la famille…).
Le type d'handicap n'est, en principe, pas un frein à l'accueil cependant une réponse personnalisée sera proposée à la famille.
La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

- → Un premier contact,
- → Répondre aux questions des parents,
- → De s'informer de la personnalité et des particularités de l'enfant : quel est son/ses handicaps, ses possibilités, ses capacités relationnelles, d'autonomie et ses centres d'intérêt ?
- → De récupérer toutes les informations qui le mettront en relation avec l'entourage de l'enfant : médecin, famille, personne assurant le suivi habituel,

- → De décider ensemble des modalités d'intégration : quand, comment, combien de temps ? (Établir une démarche d'intégration).

La rencontre avec les parents permet également de remplir ensemble la fiche personnalisée, précisant par écrit tout ce qui a été vu avec les parents durant l'entretien.
La fiche permet également de mieux organiser le séjour en conséquence, de prévenir les dangers…

LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE

L'équipe pédagogique sera informée des capacités et difficultés rencontrées par l'enfant au sein des réunions de préparation ou lors des réunions enfants. Ils seront également renseignés sur les modalités d'accueil qui ont été prédéfinies en collaboration avec la famille. Il sera mis à disposition sur chaque site, un livret comportant des fiches renseignant sur les différents handicaps ainsi que des conseils à adopter.

Ce livret se trouve en annexe du projet pédagogique, dans le classeur DDCS des MR, dans le bureau de la directrice de l'accueil.

La sensibilisation sera également un moment d'échange entre les différents encadrant, permettant à chacun de s'exprimer sur ses appréhensions. Il permettra de déterminer notre organisation d'encadrement collective.

LES INFORMATIONS MEDICALES

Toutes informations médicales nécessaires à l'accompagnement de l'enfant seront diffusées à l'ensemble de l'équipe.
Le Directeur du centre sera le référent, en son absence une personne désignée assurera ses fonctions. Il devra s'assurer :

- → De la prise du traitement,
- → De s'assurer que l'enfant ait toujours le traitement avec lui pour les sorties (ex : allergie aux piqûres, asthme…)
- → Des démarches administratives (fiche sanitaire, ordonnance nominative et récente),
- → De vérifier la validité du traitement dans le cas ou les parents le laisse en permanence sur la structure

Un emplacement spécial sera désigné pour le rangement du traitement éventuel, et l'affichage du PAI et numéros d'urgence
Le PAI sera également joint en copie à la fiche sanitaire.

A l'Espace Les Catt'Mômes de Cattenom, tout cela se trouve à l'infirmerie.

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
MEDECIN Dr SCHIBI	03 82 55 43 57
HOPITAL Bel-air	03 82 55 82 55
CENTRE ANTI-POISONS NANCY	03 83 32 36 36
MAIRIE DE CATTENOM	03 82 82 57 00
ENFANCE MALTRAITEE	119
DDCS	03 87 75 41 55

LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS

1. Les objectifs

→ Permettre à l'enfant de s'épanouir dans sa vie d'enfant,
→ Permettre aux parents de reprendre confiance en eux et en leur enfant et oser faire des projets,
→ Respecter chaque enfant et chaque famille en prenant en compte son identité, ses particularités, les pratiques et les valeurs familiales,
→ Permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants,
→ Permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus,
→ Permettre un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives.

Les moyens

→ L'accueil : un temps pour faire connaissance et s'apprivoiser. Cette première rencontre est essentielle pour créer un climat de confiance,
→ Désignation de personnel référent,
→ Permettre une adaptation d'accueil à la carte en proposant plages horaires, plannings modulés,
→ Adaptation des activités à l'accueil du handicap. Il s'agit de se questionner sur l'activité en tant que telle, les pratiques et les méthodes d'animation développées et leur évolution nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.
→ Etudier l'accessibilité sur l'ensemble de nos structures. Cette accessibilité doit prendre en compte les différentes formes de handicap et apporter des solutions techniques,
→ Formation du personnel.

Organisation

Pour chaque enfant présent au cours de l'accueil, une feuille personnalisée de prise en charge sera rajoutée au projet pédagogique précisant le handicap, le référent, l'adaptation nécessaire (organisation des activités, technique…), le mode de participation de l'enfant, fonctionnement de l'équipe.

Ces fiches se trouvent en annexe du projet pédagogique, dans le classeur DDCS des mercredis, dans le bureau la directrice référente.

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La personne référente sera à la disposition quotidiennement des familles. Elle pourra ainsi donner des informations sur la journée, sur l'enfant, sur ses progrès… Moment important autant pour les parents que pour l'ensemble de l'équipe pour mieux comprendre l'enfant dans son quotidien.

BILAN

1. *Avec les familles*

A la fin de l'accueil un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

Le bilan avec les familles, se trouve en annexe du projet pédagogique avec la fiche d'accueil personnalisée correspondante.

Avec l'équipe

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap, un bilan au sein de l'équipe sera également proposé au trimestre les secteurs APS et MR et la fin de chaque ACM.
Nous devons être toujours dans une démarche d'amélioration.

Le bilan avec l'équipe, se trouve en annexe du projet pédagogique avec la fiche d'accueil personnalisée correspondante.

EVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

I. QUE VA-T-ON EVALUER ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.
Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.
Exemple :

→ Où les actions prévues ont-elles été réalisés ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
→ Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
→ Les objectifs proposés étaient il pertinents au regard du diagnostic ? (Caractéristique du public, projet éducatif).
→ L'organisation (comment se sont déroulées les préparations des sorties, la gestion du temps, gestion des repas…).

OUTILS D'EVALUATION

→ Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent.
→ Mise en place d'une fiche d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en fin de période).
→ Une boîte à idées est mise en place à l'endroit où les parents signent, des bons « coupon-réponse » sont envoyés régulièrement aux familles
→ Bilan avec l'équipe :

ACM : APS	A la fin de chaque trimestre

→ Evaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage) …
→ Evaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE

I. PLAN SECURITE CANICULE

La chaleur expose rapidement les enfants au coup de chaleur et aux risques de déshydratation rapide. Les enfants ne s'en rendent pas forcément compte. C'est aux adultes d'être particulièrement vigilant sur ce point.

1. Limiter les sorties des enfants :

- Limiter les promenades et sorties pendant les pics de chaleur, toujours avec des vêtements légers, amples, de couleur claire, sans oublier un chapeau, inciter les enfants à appliquer leur crème solaire si les parents en fournissent,
- Eviter les activités physiques et sportives, ou les pratiquer aux heures les plus fraiches (le matin),
- Emporter des quantités d'eau suffisantes lors des déplacements,
- Privilégier les récréations dans le parc à l'ombre des arbres.

2. ***Rafraichir les enfants :***

- Aérer les pièces (ouvrir le soir en partant et fermer le matin en arrivant) et occulter les fenêtres exposées au soleil durant la journée (attention : pour éviter les défenestrations accidentelles d'enfants, ne jamais laisser un enfant seul près d'une fenêtre et préférer l'ouverture des fenêtres en mode « oscillo-battant »),
- Permettre aux enfants de s'humidifier le visage et la nuque, ou de participer à une éventuelle bataille d'eau afin qu'ils se rafraichissent…
- Mise en place de ventilateurs qui sont efficaces uniquement dans le cas où la peau des enfants est humidifiée. Utiliser les ventilateurs seulement si la température de l'air ne dépasse pas 32 degrés. Au-delà, cela peut être dangereux du fait d'une augmentation de la température,
- Veiller à la qualité de l'alimentation (chaîne du froid).

Faire boire les enfants :

- Proposer à boire très fréquemment, au moins toutes les heures durant la journée, en donnant de l'eau fraiche sans attendre que les enfants manifestent leur soif,
- Mettre des bouteilles d'eau en permanence au frigo afin de disposer d'eau fraiche,
- Proposer des fruits frais pour le goûter s'il en reste de midi.

Quels sont les signes qui doivent alarmer chez l'enfant ?

Fièvre, pâleur, somnolence ou agitation inhabituelle, soif intense avec perte de poids.
ATTENTION ! Il peut s'agir des premiers signes d'un coup de chaleur, c'est une urgence médicale car il y a un danger de mort.

Que faire ?

- Placer l'enfant dans une pièce fraiche (salle à manger, ou exceptionnellement au sous-sol si la salle à manger n'est pas suffisamment fraiche, en cas de danger immédiat),
- Donner immédiatement à boire à l'enfant et recommencer de manière régulière,
- Permettre à l'enfant de se mouiller le visage et la nuque avec l'eau du robinet…

Signes de gravité :

- Troubles de la conscience,
- Refus ou impossibilité de boire,
- Couleur anormale de la peau,
- Fièvre supérieure.

!!! Il faut appeler immédiatement le SAMU en composant le 15

Enfants asthmatiques :

- En cas de crise d'Asthme, se référer au protocole médical fourni par les parents, et dans le cas où il n'y en a pas, appeler le SAMU.

En cas de pollution associée à une forte chaleur :

Comme pour les adultes, les pics de pollution peuvent représenter un risque d'aggravation de l'état de santé des enfants.
Les symptômes pouvant survenir à cette occasion sont les suivants :

- Toux,
- Rhinite,
- Gêne respiratoire,
- Irritation de la gorge ou des yeux.

Que faire ?
Prendre un avis médical en appelant le SAMU. Ces pics de pollution pourraient en effet révéler une sensibilité particulière de certains enfants non mise en évidence jusque là.

PLAN SECURITE ALERTE INCENDIE

Signal d'alerte : sonnerie incendie
Point de rendez-vous : point de regroupement *parking du collège*

1. *CONSIGNES D'EVACUATION INCENDIE*

a. *Matériel à emporter :*

→ Planning d'appel,
→ Classeur émargement,
→ Clefs de la structure, **(il est indispensable que les animateurs aient leur clef sur eux et / ou à portée de main).**

b. *Personnes référentes par ordre de priorité :*

→ La directrice,
→ L'adjoint de la directrice,
→ La personne nommée responsable en cas d'absence de la directrice et de son adjoint.

c. *Déplacement des groupes :*

Au signal, les animateurs rassemblent leur groupe et se dirigent calmement vers la sortie LA PLUS PROCHE. Les sorties de secours sont matérialisées par des flèches vertes situées au-dessus de chaque entrée de salle.

Les animateurs font traverser les enfants sur le passage clouté et se rendent sur le parking du collège. (CF procédure déplacement à pied). Il est bien entendu que les animateurs se déplaceront avec les enfants en respectant les règles du code de la route.

d. Issues de secours :

→ Le secteur primaire sort par **le hall d'accueil,**
→ Le groupe théâtre sort par **le hall d'accueil,**
→ Le secteur maternel sort **par l'arrière**, emprunte le portail, traverse la route sur le passage piéton et se rend sur le parking du collège.

ATTENTION : tout déplacement se fait dans le calme et sans courir.

ATTENTION : avant le départ, vérifier la présence d'enfants dans les toilettes ou tout autre endroit caché (chaque animateur).

La personne référente (La directrice, le directeur ou la personne responsable) s'assure que tout le monde a évacué les lieux, vérifie les toilettes, récupère les classeurs d'émargement.

Une fois arrivé au point de rendez-vous :

Les animateurs comptent les enfants de leur groupe et les gardent rangés en sécurité. (Attention parking = voitures en « mouvement éventuel »).

La directrice le directeur viendra vérifier le comptage et vérifiera le classeur d'émargement.

Une fois le public en sécurité = Appeler le 18.

AFFICHE PRESENTE SUR LE SITE

a. Exercice incendie :

Une fois par an, sur chaque site, nous organisons un exercice d'évacuation d'urgence avec les enfants. La procédure (ci-dessous) est connue de chaque animateur et est affichée au-dessus des extincteurs. Celle-ci retrace dans l'ordre les tâches à effectuer pour évacuer rapidement les enfants hors de la structure. Le point de rassemblement est matérialisé par un panneau.

b. Consignes incendies

(Affichées au-dessus de chaque extincteur)

Lorsque l'alarme incendie émet, sortez sans délai et appelez les pompiers à partir d'un endroit sûr.
Assurez-vous que tous les occupants ont bien évacué le bâtiment.

Ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu.

Il convient avant tout de **garder son sang-froid** pour pouvoir réagir de manière adéquate. Les principales règles en cas d'incendie sont :

→ **Evacuez** et rendez-vous sur le lieu de rassemblement prévu
→ Assurez-vous **qu'il ne manque personne** et que les locaux ont été complètement évacués
→ **Alertez les secours** et donnez les informations adéquates ;
→ **Alertez les occupants** de tout l'immeuble ;
→ **Essayez d'éteindre** l'incendie avec les moyens en votre possession

c. *Evacuer les lieux*

Les règles de base en cas d'évacuation :

→ **Ne pas emprunter les ascenseurs**
→ **Ne pas s'aventurer dans la fumée**
→ **Toujours se diriger vers la sortie**

→ Audition du signal sonore : on garde son calme.
→ Les animateurs rassemblent les enfants rapidement vers la sortie de secours la plus proche. L'air frais se trouve au niveau du sol : baissez-vous pour ne pas inhaler de la fumée. Si cela est possible, récupérer les listes de pointage et le cahier de signature.
→ Avant d'ouvrir une porte, touchez-là, avec le dos de la main : si elle est brûlante, ne l'ouvrez pas. Utilisez un autre itinéraire de sortie.
→ Fermez la porte de secours derrière vous, les portes ralentissent la progression de l'incendie.
→ Rassemblez toutes les personnes au lieu défini pour l'évacuation : vérifiez que personne ne manque sinon attendez les secours et informez-les de cette disparition.
→ Alertez les secours et donnez les informations adéquates.
→ Allez à la rencontre des sapeurs-pompiers dès leur arrivée et fournissez-leur tous les renseignements que vous possédez sur l'incendie (personne manquante, la pièce d'origine du feu, les produits dangereux que vous possédez et leur localisation).

LUTTER CONTRE L'INCENDIE

Si vous décidez de lutter contre l'incendie, **ne mettez jamais votre vie en danger.**
N'essayez jamais d'**éteindre un feu de gaz** (gaz naturel, butane, propane, …) si vous ne pouvez pas **fermer préalablement le robinet**.
Si vous vous trouvez face à un départ de feu, vous pouvez combattre le début d'incendie avec les moyens d'extinction disponibles. Utilisez éventuellement un tuyau d'arrosage en attendant l'arrivée des pompiers.
Si vous devez quitter la pièce pour aller chercher l'extincteur par exemple, **fermez toutes les portes derrière vous** ainsi que toutes celles que vous rencontrez sur votre passage.

CONTENIR L'INCENDIE

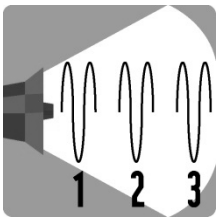
Si l'**incendie prend de l'ampleur**, et que vous ne pouvez sortir du bâtiment, arrêtez toute tentative d'extinction, **refermez la porte de la pièce** et si vous pouvez, arrosez-la avec un tuyau d'arrosage.
Si le feu est à l'intérieur d'une pièce, d'un bureau, dans l'escalier par exemple, pensez qu'une porte peut vous protéger. Arrosez-la pour prolonger sa résistance.
Mettez le plus de portes entre le foyer et vous. Fermez bien toutes les portes et signalez votre présence dans la pièce où vous êtes réfugié (de préférence un local qui comporte un robinet d'eau) en suspendant un drap à une fenêtre laissée entrouverte.

PLAN SECURITE ACCIDENT NUCLEAIRE

Signal d'alerte : sirène
Mesures prévues : des bouteilles d'eau, des gobelets et des postes radios à piles
LE MATERIEL EST SITUE COTE ADMINISTRATIF PLACARD BLANC A GAUCHE DE L'ENTREE QUI MENE AUX TOILETTES

1. *les bons réflexes en cas d'accident nucléaire*

En cas d'alerte



Signal émis par des sirènes :
3 cycles d'alerte (son montant et descendant)
Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,
Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.

Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.



Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités.

FREQUENCE France Bleu : 98.5 Mhz
FREQUENCE France Info : 106.8 Mhz
FREQUENCE France Inter : 99.8 Mhz





N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.

Un plan de mise en sûreté des enfants a été prévu dans son école et à l'accueil périscolaire.

Et accueil périscolair

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

Recommandations générales en cas d'alerte nucléaire

Respectez les consignes diffusées par France Bleu, France Info, France Inter ou la radio locale conventionnée par le préfet.

- → regroupez tout le monde dans les locaux
- → fermez portes et fenêtres et calfeutrez les entrées d'air
- → coupez ventilation et chauffage

Attendez les consignes des autorités. En fonction du type d'accident et de l'évolution possible les autorités peuvent :

- → demander la prise d'un comprimé d'iode stable
- → ou / et décider d'une évacuation (rejoindre dans le calme le point de rassemblement fixé

PLAN SECURITE ALERTE ATTENTAT

ALERTE ATTENTAT (police, secours européens, urgences nationales par SMS)	17 ou 112 ou par SMS au 114

Niveau de vigilance Vigipirate « sécurité renforcée risque attentat ». La plus grande vigilance est recommandée sur les lieux de rassemblement des mouvements de jeunesse et les accueils collectifs de mineurs ainsi que dans les clubs sportifs recevant des mineurs, en particulier confessionnels.

Dans tous les cas, les organisateurs observeront la plus grande vigilance sur les lieux de séjour ou d'activités et lors des embarquements, débarquements et transferts des publics

concernés dans les cars, gares, ports et aéroports et éviteront les regroupements de longue durée sur la voie publique.

De manières générales, la vigilance autour des bâtiments les plus sensibles ouverts au public

La vigilance sera maintenue sur les bâtiments officiels, institutionnels ou symboliques et devra porter également sur les principaux sites touristiques, culturels et historiques, les gares et les interconnexions rencontrant une forte affluence durant toute la période estivale.

La sécurisation des sites de rassemblement les plus sensibles

Localement, les préfets préciseront les consignes particulières à mettre en œuvre pour chaque manifestation en extérieur. Les organisateurs d'évènements se rapprocheront des services préfectoraux pour préciser les mesures de sécurité à prendre, en fonction du contexte lié notamment au lieu et à la thématique de la manifestation. Les manifestations seront déclarées à la gendarmerie.

La sensibilisation des opérateurs et du grand public

Une sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'attaque est recommandée :
http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste.
En complément, il est conseillé de télécharger l'application pour Smartphone "Système d'alerte et d'information des populations" (SAIP) qui est entrée en service en juin 2016, conçue pour diffuser les alertes sur les attentats ainsi que les consignes de sécurité.
Par ailleurs, les ministères chargés des affaires sociales ont réalisé en juin 2016 deux guides de bonnes pratiques de vigilance face à la menace et de réaction aux attentats. Leur diffusion et leur mise en application sont encouragées :
- « Guide de déclinaison des mesures de sécurisation périmétriques et bâtimentaires » ;
- « Guide à destination des organisateurs, des directeurs et des animateurs en charge des accueils collectifs de mineurs », ainsi que son annexe, tous 2 joints dans le classeur DDCS.
Chaque membre de l'équipe pédagogique aura pris connaissance des informations présentées dans ce guide ainsi que son annexe.

I. POSTURE ET ROLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

1. Développer sa vigilance

- Identifier les acteurs de l'établissement pour mieux repérer d'éventuels inconnus.
- Ne pas ouvrir la porte d'entrée à des personnes inconnues.
- Demander la carte d'identité à toute personne « inconnue » :
 Qui viendrait chercher un enfant, un ados,
 Qui viendrait livrer quoique ce soit, (courrier, colis etc…).
- Prévenir la hiérarchie en cas de problème lié aux demandes citées ci-dessus, ou simplement en cas de doute, d'absence d'information.
- Détecter et signaler les comportements et les situations inhabituels :
 - sac abandonné, colis suspect ;
 - véhicule suspect (stationnement prolongé, comportement des occupants, moteur tournant) ;
 - attitude laissant supposer un repérage (allées et venues, observation prolongée, etc.) ;

- sous-traitants, livreurs en dehors de leurs zone et horaires d'intervention.

- Faire remonter, suivant la procédure établie, toutes situations particulières (menaces verbales, tags menaçants, appels anonymes, etc.).
- Être à l'écoute des enfants ou des adolescents qui peuvent évoquer des informations perçues notamment sur les réseaux sociaux.
- Signaler tout changement de comportement chez un adhérent ou d'un adulte (signes de radicalisation)
- De manière générale, signaler à la hiérarchie ce qui intrigue ou pose question.

2. ***S'échapper***

• Condition 1
- Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.

• Condition 2
- Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les enfants ou les adolescents.

• Dans tous les cas :
- Rester calme.
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.
- Demander le silence absolu.

S'enfermer

• Situation 1 : les enfants ou les adolescents sont dans les locaux
- Rester dans les locaux et rejoindre la salle prévue pour le confinement.
- Verrouiller les portes.

• Situation 2 : les enfants ou les ados ne sont pas dans les locaux
- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

• Dans tous les cas :
- Se munir d'un téléphone portable ou du téléphone de la structure.
- Demander aux enfants de se déplacer rapidement et en silence.
- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
- Éteindre les lumières.
- Débrancher les appareils électriques.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre.

Alerter

- Déclencher l'alerte spécifique « attaque terroriste » prévue par l'établissement et non pas l'alarme incendie : sifflet.
- Prévenir les forces de sécurité en essayant de donner les informations essentielles (où ? quoi ? qui ?).
 Appeler le 17, le 112 ou par SMS le 114.

Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours

- N'évacuer les lieux que sur instruction des forces de l'ordre.
- Laisser toutes les affaires sur place.
- Évacuer calmement les mains levées et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect.
- Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent.

ATTENTATS : Comment en parler aux enfants

1. Principes généraux

• Être à l'écoute. Inviter d'abord l'enfant à s'exprimer pour ne pas dire plus que nécessaire. Si vous vous livrez à un moment d'échange en groupe, veiller à ce que la parole de chacun soit respectée, par exemple à l'aide d'un bâton de parole. Vous-mêmes, intervenez le moins possible.
• Protéger tant que possible les enfants des images, ne pas tenir de propos morbides.
• Ne pas édulcorer la réalité mais ne pas rentrer dans les détails.
• Ne pas avoir peur d'exprimer des émotions. Les enfants ne comprendraient pas qu'un événement aussi choquant soit discuté sans émotion.
• Adapter les discussions à l'âge de l'enfant.
-- Pour les plus jeunes, insister sur le retour à la normale.
-- À partir de 6-7 ans, évoquer la réprobation générale de l'acte, la force de la Loi, et le rôle de protection qu'ont les adultes à l'égard des enfants.
-- Avec les enfants de 8-9 ans, on peut aborder plus précisément les événements sans jamais laisser de place à la brutalité.
-- Avec les adolescents, on peut imaginer des échanges argumentés, mettant en valeur les principes démocratiques de libre expression et de laïcité, mais rappelant aussi le cadre de la Loi.

2. Éléments de discours

Présenter sobrement mais sans détour les événements. Rappeler ce que les autorités ont fait pour sécuriser la population et terminer sur une note de solidarité.
« La police et l'armée ont été appelées pour nous protéger. Pour l'instant, il n'y a plus de danger. Nous sommes tous très tristes de qui s'est passé. Un homme au volant d'un camion a foncé dans la foule. Les gens ont eu très peur car ils ont été surpris et ne se méfiaient pas. Ceux qui commettent ces actes sont des terroristes. Ce sont des personnes qui ne supportent pas que d'autres aient des idées différentes d'eux et qui au lieu de s'exprimer avec des mots, utilisent la violence et tuent. Ils veulent nous faire peur et nous provoquer. Ils veulent semer la pagaille dans notre pays. Nous devons rester soudés les uns les autres. » Vous trouverez des ressources utiles sur le site :
http://www.cahiers-pedagogiques.com/Des-ressources-pour-parler-avec-les-enfants#.V4kWjp2LgYE.twitter

EMARGEMENT

NOM	PRENOM	DATE	SIGNATURE

Date et signatures de l’équipe d’animation :